



Projet de Sauvegarde et de valorisation de la Baie de Cocody et de la Lagune Ebré (PABC)

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMMUNIQUE POUR LA DEVIATION DE TRAFICS TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE L'INDENIE ET DE CONSTRUCTION DU PONT DE COCODY

Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier informe l'ensemble des usagers de la route qu'il procédera d'une part, à la réalisation des travaux de renforcement de sols au Carrefour de l'Indénie dans le cadre du Projet d'Aménagement dudit carrefour et d'autre part, à des travaux de fondations dans le cadre du Projet de construction du pont de Cocody.

A cet effet, des perturbations de la circulation pourraient être observées sur une période de cinq (05) mois en raison de la fermeture et des réaménagements de certaines voies, à savoir :

- La fermeture de la bretelle du Boulevard de France dans le sens Treichville – Cocody St Jean ;
- Le trafic de la voie fermée sera dévié vers la bretelle assurant le sens de circulation Boulevard Lagunaire-Lycée technique de Cocody, et sera redirigée vers Cocody St Jean au niveau de l'intersection de la bretelle Lycée Technique et le Boulevard de Rebol ;
- La fermeture de la voie d'accès à la corniche en venant du boulevard Hassan II. Des indications de voies de déviation pour accéder à la corniche seront mises en place au niveau du carrefour d'entrée au BNETD et sur l'Avenue AKA au niveau du carrefour avec l'Avenue de l'Entente.
- Pendant cette période, les usagers qui viennent du carrefour d'entrée au BNETD et de l'Avenue AKA pourront emprunter l'avenue de l'entente jusqu'au carrefour avec le boulevard de France. Et ceux venant du boulevard Hassan II, une déviation est faite sur le boulevard de France jusqu'au premier carrefour ensuite remonter le boulevard de France.

Le Ministère s'excuse par avance auprès des populations riveraines et de l'ensemble des usagers pour les éventuels désagréments liés à la réalisation de ces travaux.

Sachant compter sur la compréhension de tous, le Ministère invite l'ensemble des usagers à suivre rigoureusement le plan de circulation prévu à cet effet.

N.B. : D'autres consignes de déviations seront données en fonction de l'évolution du chantier.


Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
DIRECTEUR DE CABINET
Yacouba Armand